

Image not found or type unknown



## Acaht immobilier pour nos enfants

Par **koramel**, le **29/09/2013** à **18:53**

Bonjour,

Mon mari et moi souhaitons acheter un appartement à Perpignan d'une valeur environ de 80 à 90000€...

Pour cet achat nous devons faire un prêt de presque la totalité de la somme.

Est-il possible de contracter ce crédit à notre nom, mais de mettre cet appartement au nom de nos enfants majeurs? en tant que propriétaires..

Si oui, pouvons nous avoir des clauses, telles que si nous le louons nous bénéficions des revenus locatifs... et est-ce que nous pouvons en avoir l'usufruit jusqu'à notre décès...

Nous avons 45 et 50 ans, et prendrions un prêt sur 15 ans.

Vous remerciant par avance pour vos bons conseils

Cordialement